

BULLETIN D'ENGAGEMENT DU TELETHON DE BOULIAC SAMEDI 08 DECEMBRE 2018

Initiation à la course à pied

DEPART A 14 H 00 /DEVANT LA SALLE DES FETES DE BOULIAC

ENFANTS 0,5 KM

(1 boucle de 0,500 M)

NES EN 2010 ET APRES

3 €

DOSSARD N°
(A remplir par l'organisation)

NOM : PRENOM :

ANNEE DE NAISSANCE :

SEXE : M F

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE : NATIONALITE :

TEL :

Règlement et droit à l'image

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de la course (Affiché sur place le jour de l'épreuve et disponible sur le site www.bouliacsportsplaisirs.org) et de l'accepter dans son intégralité.

Bulletin d'inscription à adresser avant le 06/12/2018 à : Jean Jacques Hochard, 7 les pelouses d'Ascot, 33270 Bouliac, accompagné du chèque de règlement à l'ordre de Bouliac Sports Plaisirs

Inscription possible sur place, salle des fêtes de Bouliac le samedi 08 décembre 2018 de 12h à 14h

Autorisation parentale obligatoire

Je soussigné(e)autorise mon fils/ma fille à participer à l'initiation à la course pédestre du trail du Téléthon le 08 décembre 2018 à 14 heures

DATE ET SIGNATURE